

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025
DELIBERATION N°17/03/2025-50

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept Mars, à dix-neuf heures, le
Présents : 22 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 3 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 4 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 25

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MME Corinne AMAT, MM. Christian GRENIER, Nicolas FERNANDEZ, MME Emmanuelle NIOCEL-JULHES, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, MME Martine GUIBERT, M. Bruno TEISSEDRE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
MME Mathilde BOUT par MME Florie PAROU,
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,

Absents excusés :

MMES Maryline VICARD, Marine NEGRE, Patricia RENAUD, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le
et que la convocation avait été faite et publiée le 11 Mars 2025. **28 MARS 2025**

Le présent extrait a été transmis le **19 MARS 2025**
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE COLLECTIVE DE 48 PLACES – LOT N°8
MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM / OCCULTATIONS : AVENANT N°2**

RAPPORTEUR : Monsieur Jérôme GRAS

Dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction de la crèche, le lot N°8 (Menuiseries extérieures aluminium /Occultations) a été attribué à l'entreprise SAS Perret et associés (15100 Saint-Flour) pour un montant de 138 030,12 € H.T.

Pour mémoire un avenant N°1 a porté le marché à 142 708,59 € H.T.

Par ailleurs, des travaux ont été rendus nécessaire concernant la fourniture et la pose de coffres et leur habillage en moins relatifs à la vitrophanie et à l'organigramme ont été rendus nécessaires suite à des adaptations techniques.

Ces différentes prestations engendrent une moins-value de 4 064,00 € H.T.

Le montant du marché est désormais de 138 644,59 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

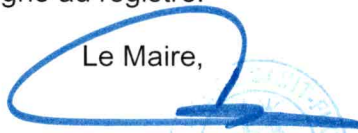
- **APPROUVE l'avenant N°2 du lot N°8 (Menuiseries extérieures aluminium /Occultations) relatif aux travaux de construction d'une crèche collective de 48 places à conclure avec l'entreprise SAS Perret et associés pour un montant en moins-value de 4 064,00 € H.T.**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**


POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT



L'élu secrétaire de séance,



Florie PAROU



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Flour
Hôtel de ville
1 place d'Armes – BP36
15100 SAINT FLOUR Cedex

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SAS Perret et associés
RN9 - ZAC de la Novialle
63670 La Roche blanche

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Construction d'une crèche collective de 48 places
Lot N°8 : Menuiseries extérieures aluminium /Occultations**

Date de la notification du marché public: **13 octobre 2023**

Date de fin d'exécution du marché public : **7 avril 2025**

Montant initial du marché public:

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 138 030,12 €**
- **Montant TTC : 165 636,14 €**

Montant du marché public après avenant N°1:

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 142 708,59 €**
- **Montant TTC : 171 250,30 €**

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant a pour objet l'intégration de prestations en moins.

Selon Ordre de service N°4 en date du 10 mars 2025

- Montant H.T. : - 5 664,00 €

Vitrophanie et organigramme

Selon Ordre de service N°5 en date du 13 mars 2025

- Montant H.T. : 1 600,00 €

Fourniture et pose 4 coffres de BSO et habillage en embrasure des moteurs des sheds

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public:

NON OUI


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 4 064,00 €
- Montant TTC : - 4 876,80 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0,44 %

Nouveau montant du marché public:

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 138 644,59 €
- Montant TTC : 166 373,50 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
GOUJON Bruno, D-G	LA ROCHE-BLANCHE	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Saint-Flour, le **27 MARS 2025**

Signature

Le maire,

Philippe DELORT

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mercredi 19 mars 2025 10:34
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-50

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-50, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250319-17-03-2025-50-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 17-03-2025-50

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.8 : Menuiseries extérieures aluminium / occultations : Avenant N. 2

Date de décision : 19/03/2025

Date de transmission : 19/03/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

Avenant

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 27 mars 2025 19:13
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-50

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 17-03-2025-50, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250327-17-03-2025-50-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 17-03-2025-50

Objet : Construction d'une crèche collective de 48 places - Lot N.8 : Menuiseries extérieures aluminium / occultations : Avenant N. 2

Date de décision : 27/03/2025

Date de transmission : 27/03/2025

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>